

Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Patrick Quirion CPA, CA, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

[Originale signée]

Signature _____

Date

2019-05-06

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Sainte-Julie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de Ville de Sainte-Julie (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12, 13 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

-nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

-nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

[Original signé par]

Brossard, le 6 mai 2019

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
4805, Boulevard Lapinière, bureau 2100
Brossard QC J4Z 0G2

DATE 2019-05-06

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

[Original signé par]

DATE _____

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Budget	Réalisations	
		2018	2018	2017
Revenus				
Taxes	1	36 565 832	36 993 063	35 812 878
Compensations tenant lieu de taxes	2	682 333	729 688	599 266
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 177 529	4 039 109	7 685 368
Services rendus	5	1 688 076	2 260 558	3 042 010
Imposition de droits	6	2 020 335	3 720 381	1 981 535
Amendes et pénalités	7	231 000	1 082 558	885 711
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	235 696	297 249	358 127
Autres revenus	10	7 374 843	2 017 271	2 752 759
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	50 975 644	51 139 877	53 117 654
Charges				
Administration générale	14	7 518 368	7 310 843	6 752 905
Sécurité publique	15	7 925 939	8 580 215	8 490 785
Transport	16	9 375 386	9 162 675	10 435 976
Hygiène du milieu	17	9 812 372	9 927 893	9 189 404
Santé et bien-être	18	257 636	252 814	254 174
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 433 655	1 267 495	1 203 252
Loisirs et culture	20	9 064 579	8 975 270	8 251 476
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 057 512	1 165 697	1 340 508
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	46 445 447	46 642 902	45 918 480
Excédent (déficit) de l'exercice	25	4 530 197	4 496 975	7 199 174
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		103 837 024	96 637 850
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		103 837 024	96 637 850
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		108 333 999	103 837 024

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 115 699	4 215 300
Débiteurs (note 5)	2	18 907 516	17 521 404
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	393 009	391 150
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 406 000	1 422 000
	8	27 822 224	23 549 854
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		375 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 730 544	7 876 491
Revenus reportés (note 12)	12	926 131	805 436
Dette à long terme (note 13)	13	44 855 998	43 932 127
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 319 798	3 012 011
	15	56 832 471	56 001 065
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(29 010 247)	(32 451 211)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	136 136 913	135 273 542
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720
Stocks de fournitures	19	433 519	404 233
Autres actifs non financiers (note 17)	20	250 094	86 740
	21	137 344 246	136 288 235
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	108 333 999	103 837 024

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalizations</u>	
		<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 530 197	4 496 975	7 199 174
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 ()	(9 209 528)	(14 851 105)
Produit de cession	3		7 678	1 287 191
Amortissement	4	7 755 289	8 336 647	8 125 801
(Gain) perte sur cession	5		1 832	(289 241)
Réduction de valeur / Reclassement	6			37 785
	7	7 755 289	(863 371)	(5 689 569)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(29 286)	(27 185)
Variation des autres actifs non financiers	10		(163 354)	3 013
	11		(192 640)	(24 172)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	12 285 486	3 440 964	1 485 433
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(32 451 211)	(33 936 644)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(32 451 211)	(33 936 644)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(29 010 247)	(32 451 211)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 496 975	7 199 174
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	8 336 647	8 125 801
Autres			
- Gain/cession d'immobilisations	3	1 832	(289 241)
- Réduction de valeur	4	30 687	69 721
	5	12 866 141	15 105 455
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 386 112)	(5 674 790)
Autres actifs financiers	7	16 000	(104 000)
Créditeurs et charges à payer	8	505 487	(2 066 137)
Revenus reportés	9	120 695	(173 251)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	307 787	656 555
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(29 286)	(27 185)
Autres actifs non financiers	13	(163 354)	3 013
	14	12 237 358	7 719 660
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(9 860 962)	(16 373 215)
Produit de cession	16	7 678	1 287 191
	17	(9 853 284)	(15 086 024)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(74 214)	(74 214)
Remboursement ou cession	19	41 668	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22	(32 546)	(74 214)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	6 069 036	6 014 309
Remboursement de la dette à long terme	24	(5 115 189)	(4 845 866)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(375 000)	(611 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(29 976)	(19 862)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	548 871	537 581
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	2 900 399	(6 902 997)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	4 215 300	11 118 297
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	4 215 300	11 118 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	7 115 699	4 215 300

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la municipalité ne comprend aucun organisme périmunicipal.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants:

- Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
- Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

B) Comptabilité d'exercice

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11 et 12 ainsi que la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 13 et 18.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetable en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 33,33%
Améliorations locatives	10%
Autres	10%

Moins-value

Lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette ou que la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats consolidés et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Revenus

Constataion des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elle sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2018 pour le régime de retraite de la ville de Sainte-Julie et en date du 31 décembre 2017 pour les régimes de retraite de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

RIPRSL

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme.

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : cet allègement doit être renversé d'ici le 31 décembre 2019. Aucune méthode d'amortissement n'a été définie;
 - pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments**3. Modification de méthodes comptables****Actifs, actifs éventuels et droits contractuels**

Le 1er janvier 2018, la ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 3210, « Actifs », SP 3320, « Actifs éventuels », et SP 3380, « Droits contractuels », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la ville. L'adoption de ces nouvelles recommandations a entraîné la divulgation d'informations à l'égard des droits contractuels de la ville, notamment une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que leur échéancier. Ces informations sont décrites à la note 19 des états financiers.

Apparentés

Le 1er janvier 2018, la ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 2200, « Information relative aux apparentés », et SP 3420, « Opérations interentités », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 7 115 699	4 215 300
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 7 115 699	4 215 300
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 79 890	72 628
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	
Note		
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 1 194 951	1 487 589
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 7 989 645	5 629 212
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 5 636 112	6 977 937
Organismes municipaux	15 1 513 269	1 359 674
Autres		
- Droits de mutation	16 1 425 756	318 654
- Autres tiers	17 1 147 783	1 748 338
	18 18 907 516	17 521 404
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 5 084 293	4 648 088
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 5 084 293	4 648 088
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 68 874	70 706
Note		
6. Prêts		
Prêts à un office d'habitation	24	
Prêts à un fonds d'investissement	25	
Autres		
-	26	
-	27	
	28	
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	393 009	391 150
Autres placements	31		
	32	393 009	391 150
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2018 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(3 319 798)	(3 012 011)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(3 319 798)</u>	<u>(3 012 011)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	1 548 466	2 000 169
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	63 710	65 491
	43	<u>1 612 176</u>	<u>2 065 660</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »).**

Des ententes ont été conclues avec le groupe des employés cadres en juillet 2017 et avec le groupe des employés syndiqués en février 2018 pour restructurer le régime en vertu des paramètres de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »).

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2018.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45	1 406 000	1 422 000
	46	1 406 000	1 422 000

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnu lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (3,95% au 31 décembre 2018 et 3,20% au 31 décembre 2017). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	2 186 123	2 453 323
Salaires et avantages sociaux	48	1 418 083	1 267 853
Dépôts et retenues de garantie	49	1 737 421	2 072 499
Provision pour contestations d'évaluation	50	52 794	34 406
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Gouvernement du Québec	53	41 534	60 167
- Gouvernement du Canada	54	20 806	30 120
- Organismes municipaux	55	136 227	265 594
- Intérêts / dette long terme	56	122 146	103 429
- Autres crédoeurs	57	2 015 410	1 589 100
	58	7 730 544	7 876 491

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59	87 396	71 977
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	635 328	88 912
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Revenus de l'année ultérieure	68	68 478	104 394
- Carrières - Revenus reportés	69	134 929	540 153
-	70		
-	71		
	72	926 131	805 436

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

						2018	2017
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt		Échéance			
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	3,90	2019	2023	73	45 113 442	44 218 351
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77		
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2019	2022	79	144 345	85 589
Autres					80		
					81	45 257 787	44 303 940
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(401 789)	(371 813)
					83	44 855 998	43 932 127

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2019	84	92	8 222 903	100	60 532	109	117	8 283 435
2020	85	93	7 124 539	101	45 329	110	118	7 169 868
2021	86	94	9 103 350	102	32 390	111	119	9 135 740
2022	87	95	8 926 950	103	6 094	112	120	8 933 044
2023	88	96	8 277 000	104		113	121	8 277 000
2024 et +	89	97	3 458 700	105		114	122	3 458 700
	90	98	45 113 442	106	144 345	115	123	45 257 787
Intérêts et frais accessoires				107	()		124	()
	91	99	45 113 442	108	144 345	116	125	45 257 787

Note

	2018	2017
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	126	(29 010 247)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()
Autres	128	()
	129	(29 010 247)
		(32 451 211)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	29 287 649	158	1 593 766	185		212	30 881 415
Eaux usées	131	68 282 038	159	1 586 696	186		213	69 868 734
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	63 872 387	160	4 055 698	187		214	67 928 085
Autres	133	30 164 907	161	1 682 315	188		215	31 847 222
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	29 073 374	163	33 252	190		217	29 106 626
Améliorations locatives	136	122 489	164	(763)	191		218	121 726
Véhicules	137	8 736 940	165	668 597	192	85 073	219	9 320 464
Ameublement et équipement de bureau	138	3 390 871	166	148 437	193	239 383	220	3 299 925
Machinerie, outillage et équipement divers	139	9 491 646	167	198 780	194	35 919	221	9 654 507
Terrains	140	3 742 202	168		195		222	3 742 202
Autres	141	113 065	169		196		223	113 065
	142	<u>246 277 568</u>	170	<u>9 966 778</u>	197	<u>360 375</u>	224	<u>255 883 971</u>
Immobilisations en cours	143	1 876 232	171	(757 250)	198		225	1 118 982
	144	<u>248 153 800</u>	172	<u>9 209 528</u>	199	<u>360 375</u>	226	<u>257 002 953</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	14 099 491	173	871 632	200		227	14 971 123
Eaux usées	146	28 175 620	174	1 710 306	201		228	29 885 926
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	30 122 041	175	2 316 039	202		229	32 438 080
Autres	148	11 278 036	176	1 506 967	203		230	12 785 003
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	13 612 189	178	971 001	205		232	14 583 190
Améliorations locatives	151	118 301	179	(97)	206		233	118 204
Véhicules	152	5 023 127	180	459 336	207	84 510	234	5 397 953
Ameublement et équipement de bureau	153	2 768 772	181	247 636	208	230 436	235	2 785 972
Machinerie, outillage et équipement divers	154	7 578 686	182	251 496	209	35 919	236	7 794 263
Autres	155	103 995	183	2 331	210		237	106 326
	156	<u>112 880 258</u>	184	<u>8 336 647</u>	211	<u>350 865</u>	238	<u>120 866 040</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>135 273 542</u>					239	<u>136 136 913</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	481 183	243	146 429	245	61 867	247	565 745
Amortissement cumulé	241	(333 972)	244	(85 048)	246	(61 304)	248	(357 716)
Valeur comptable nette	242	<u>147 211</u>					249	<u>208 029</u>

Note

La ville a acquis des immobilisations, dont un solde de 2 318 957 \$ au 31 décembre 2018

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

(1 522 110 \$ au 31 décembre 2017) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251	523 720	523 720
Autres	252		
	253	523 720	523 720
<hr/>			
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	523 720	523 720
<hr/>			
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Assurances et autres	256	250 094	86 740
-	257		
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	250 094	86 740
<hr/>			
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

18. Obligations contractuelles

Au cours des exercices 2018 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2023, pour une somme totalisant 17 337 253 \$ dont 17 220 943 \$ pour la Ville et 116 310 \$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2019 :	15 525 936 \$
2020 :	794 986 \$
2021 :	562 414 \$
2022 :	267 438 \$
2023 :	<u>186 479 \$</u>
	17 337 253 \$

19. Droits contractuels

La municipalité a conclu des contrats de location de locaux et de terrains échéant à différentes dates jusqu'en 2024, prévoyant la perception de loyers totalisant 2 379 878 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 617 117 \$ en 2019, à 626 011 \$ en 2020, à 329 630 \$ en 2021, à 331 660 \$ en 2022, 320 323 \$ en 2023 ainsi qu'une somme 155 138 \$ en 2024.

20. Passifs éventuels**a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'emprunts consentis à un organisme non compris dans son périmètre comptable pour un montant maximum de 15 000 000 \$. Au 31 décembre 2018, le solde de ces emprunts est de 16 294 736 \$.

b) Auto-assurance

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

c) Poursuites

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

d) Autres

S.O.

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes incluent dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

25. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 750 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalizations 2017		Budget 2018	Réalizations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	35 812 878	36 565 832	36 993 063			36 993 063
Compensations tenant lieu de taxes	2	599 266	682 333	729 688			729 688
Quotes-parts	3					6 303 457	
Transferts	4	1 314 929	771 529	982 452			982 452
Services rendus	5	2 709 236	1 688 076	1 878 682		613 760	2 260 558
Imposition de droits	6	1 981 535	2 020 335	3 720 381			3 720 381
Amendes et pénalités	7	165 907	231 000	306 106		776 452	1 082 558
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	315 551	235 696	229 066		68 183	297 249
Autres revenus	10	1 170 709	778 199	816 537		69 140	885 677
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	44 070 011	42 973 000	45 655 975		7 830 992	46 951 626
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	6 370 439	1 406 000	3 056 657			3 056 657
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 207 810	6 596 644	333 019			333 019
Autres	18	326 176		798 575			798 575
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	7 904 425	8 002 644	4 188 251			4 188 251
	21	51 974 436	50 975 644	49 844 226		7 830 992	51 139 877
Charges							
Administration générale	22	6 398 248	7 152 266	6 994 460	316 383		7 310 843
Sécurité publique	23	7 392 830	7 523 154	7 617 552	375 591	5 621 525	8 580 215
Transport	24	7 347 881	6 187 634	5 988 640	3 174 035		9 162 675
Hygiène du milieu	25	6 676 679	7 303 866	7 280 379	2 537 499	1 454 124	9 927 893
Santé et bien-être	26	254 174	257 636	252 814			252 814
Aménagement, urbanisme et développement	27	1 184 072	1 413 856	1 248 706	18 789		1 267 495
Loisirs et culture	28	6 901 493	7 794 234	7 518 107	1 309 719	304 223	8 975 270
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	921 101	1 057 512	962 516		203 181	1 165 697
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	7 512 840	7 755 289	7 732 016	(7 732 016)		
	33	44 589 318	46 445 447	45 595 190		7 583 053	46 642 902
Excédent (déficit) de l'exercice	34	7 385 118	4 530 197	4 249 036		247 939	4 496 975

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 385 118	4 530 197	4 249 036	247 939	4 496 975
Moins: revenus d'investissement	2	(7 904 425)	(8 002 644)	(4 188 251)	()	(4 188 251)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(519 307)	(3 472 447)	60 785	247 939	308 724
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	7 512 840	7 755 289	7 732 016	604 631	8 336 647
Produit de cession	5	1 280 577		2 000	5 678	7 678
(Gain) perte sur cession	6	(286 040)		6 946	(5 114)	1 832
Réduction de valeur / Reclassement	7	37 785				
	8	8 545 162	7 755 289	7 740 962	605 195	8 346 157
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12			41 668		41 668
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	31 936		30 687		30 687
	15	31 936		72 355		72 355
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	200 516		88 723		88 723
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 958 597)	(3 622 977)	(4 136 784)	(411 488)	(4 548 272)
	18	(3 758 081)	(3 622 977)	(4 048 061)	(411 488)	(4 459 549)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(552 628)	(152 314)	(172 651)	(23 604)	(196 255)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	200 000		50 000		50 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	642 164	445 355	1 015 757	691 134	1 706 891
Réserves financières et fonds réservés	22	(935 822)	(902 906)	(859 485)	(55 173)	(914 658)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(70 258)	(50 000)	(62 000)	14 132	(47 868)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(716 544)	(659 865)	(28 379)	626 489	598 110
	26	4 102 473	3 472 447	3 736 877	820 196	4 557 073
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 583 166		3 797 662	1 068 135	4 865 797

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalizations 2017		Réalizations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	7 904 425	4 188 251		4 188 251
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(61 058)	(136 362)	()	(136 362)
Sécurité publique	3	(46 266)	(55 290)	(199 776)	(255 066)
Transport	4	(7 836 954)	(4 476 187)	()	(4 476 187)
Hygiène du milieu	5	(4 839 186)	(2 158 820)	(23 604)	(2 182 424)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(13 498)	(33 383)	()	(33 383)
Loisirs et culture	8	(1 876 003)	(2 126 106)	()	(2 126 106)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(14 672 965)	(8 986 148)	(223 380)	(9 209 528)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(74 214)	(74 214)	()	(74 214)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	4 421 565	4 887 715	115 335	5 003 050
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	552 628	172 651	23 604	196 255
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16	914 250	1 307 000		1 307 000
Réserves financières et fonds réservés	17	1 084 672	1 161 176	84 441	1 245 617
	18	2 551 550	2 640 827	108 045	2 748 872
	19	(7 774 064)	(1 531 820)		(1 531 820)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales					
	20	130 361	2 656 431		2 656 431

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>2017</u>	<u>Administration</u>	<u>2018</u>	<u>Total</u>
		Administration	municipale	Organismes	consolidé ¹
			municipale	contrôlés et	
				partenariats	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 352 509	3 992 755	3 122 944	7 115 699
Débiteurs (note 5)	2	16 834 032	18 229 946	684 341	18 907 516
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	391 150	393 009		393 009
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	1 422 000	1 406 000		1 406 000
	8	19 999 691	24 021 710	3 807 285	27 822 224
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	375 000			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	7 014 417	6 934 502	802 813	7 730 544
Revenus reportés (note 12)	12	772 059	920 472	5 659	926 131
Dette à long terme (note 13)	13	39 045 520	40 257 507	4 598 491	44 855 998
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	2 440 000	2 758 000	561 798	3 319 798
	15	49 646 996	50 870 481	5 968 761	56 832 471
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(29 647 305)	(26 848 771)	(2 161 476)	(29 010 247)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	125 349 924	126 595 110	9 541 803	136 136 913
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	19	372 454	394 431	39 088	433 519
Autres actifs non financiers (note 17)	20	17 629	200 968	49 126	250 094
	21	126 263 727	127 714 229	9 630 017	137 344 246
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	4 119 307	4 104 516	857 225	4 961 741
Excédent de fonctionnement affecté	23	3 346 070	4 535 758	1 754 030	6 289 788
Réserves financières et fonds réservés	24	858 914	807 222	181 429	988 651
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(1 887 330)	(1 861 234)	(203 161)	(2 064 395)
Financement des investissements en cours	26	(2 319 196)	337 236		337 236
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	92 498 657	92 941 960	4 879 018	97 820 978
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	96 616 422	100 865 458	7 468 541	108 333 999

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Rémunération	1	11 320 232	11 250 663	15 440 132	14 659 448
Charges sociales	2	3 046 821	3 220 250	4 364 291	4 141 141
Biens et services	3	8 474 017	8 000 768	9 363 425	11 173 430
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	874 676	813 371	826 139	781 837
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	92 836	93 145	93 145	95 568
D'autres tiers	7			126 227	128 167
Autres frais de financement	8	90 000	56 000	120 186	334 936
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	13 376 729	13 210 297	6 721 795	5 211 424
Transferts	10				
Autres	11				
Autres organismes					
Transferts	12				
Autres	13	990 150	838 110	870 345	1 069 325
Amortissement des immobilisations	14	7 755 289	7 732 016	8 336 647	8 125 801
Autres					
-	15	424 697	380 570	380 570	197 403
-	16				
-	17				
	18	46 445 447	45 595 190	46 642 902	45 918 480

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille	1
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5
Variation de la provision pour moins-value	6
	7
Autres charges	8
	9
Excédent (déficit) de l'exercice	10

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11
Placements de portefeuille	12
Débiteurs	13
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14
Provision pour moins-value	15 () ()
	16
	17

Passifs

Créditeurs et charges à payer	18
Revenus reportés	19
Dette à long terme	20
	21
Solde du Fonds local d'investissement	22

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1	
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	
Autres revenus	3	
	4	

Charges

Frais de gestion		
Salaires	5	
Créances douteuses	6	
Autres frais de gestion	7	
	8	

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
-	14	
	15	
	16	

Excédent (déficit) de l'exercice

17

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	
Placements de portefeuille	19	
Débiteurs	20	
Provision pour créances douteuses	21	() ()
	22	
Autres	23	
	24	

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	
Créditeurs et charges à payer	26	
Revenus reportés		
Provenant de la gestion foncière	27	
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28	
Autres	29	
Autres	30	
	31	

Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire

32

Note sur les autres actifs**Note sur les créditeurs et charges à payer****Note sur les autres revenus reportés****Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 961 741	5 103 988
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 289 788	4 631 712
Réserves financières et fonds réservés	3	988 651	931 542
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 064 395)	(2 076 359)
Financement des investissements en cours	5	337 236	(2 217 194)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	97 820 978	97 463 335
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	108 333 999	103 837 024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 104 516	4 119 307
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	857 225	984 681
	11	4 961 741	5 103 988
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Engagements	12	48 906	69 832
- Tournoi de golf	13	234	805
- Piste cyclable	14	12 535	12 535
- Immobilisations	15	1 517 257	1 036 257
- Exercice suivant	16		45 355
- Éventualités	17	912 000	700 000
- Matières résiduelles	18	1 081 286	1 481 286
- Élections	19	50 000	
- Espaces verts - Luminosité	20	913 540	
	21	4 535 758	3 346 070
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Exercice suivant	22	1 039 805	794 104
- Projets spéciaux	23	319 121	194 350
- Éventualités	24	395 104	297 188
	25	1 754 030	1 285 642
	26	6 289 788	4 631 712
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	466 100	464 182
Organismes contrôlés et partenariats	38	79 427	72 628
Solides disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	341 122	394 732
Organismes contrôlés et partenariats	40	102 002	
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	988 651	931 542
	48	988 651	931 542

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (98 732)	(108 525)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (50 000)	(100 000)
Autres	52 (190 725)	(186 837)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (339 457)	(395 362)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres		
-	58 (874 820)	(874 820)
-	59 ()	()
	60 (1 214 277)	(1 270 182)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres		
-	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ((64 296))	((72 333))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres		
-	72 (914 414)	(878 510)
-	73 ()	()
	74 (850 118)	(806 177)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
-	79	
	80	
	81 (2 064 395)	(2 076 359)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 1 254 356	798 377
Investissements à financer	83 (917 120) (3 015 571)
	84 337 236	(2 217 194)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 136 136 913	135 273 542
Propriétés destinées à la revente	86 523 720	523 720
Prêts	87	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 393 009	391 150
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 137 053 642	136 188 412
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 137 053 642	136 188 412
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	93 (44 855 998) (43 932 127)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (401 789) (371 813)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 5 084 293	4 648 088
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 814 621	778 484
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 126 209	152 291
	98 (39 232 664) (38 725 077)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 () ()
	100 (39 232 664) (38 725 077)
	101 97 820 978	97 463 335

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite pour les années de service reconnu jusqu'au 31 décembre 1996; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 10,77 % du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 9,87% du salaire (8,63% jusqu'en février 2018). La cotisation patronale est de 10,77 % du salaire pour les employés cadres et de 9,87% du salaire pour les employés syndiqués (9,31% jusqu'en février 2018).

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2017.

RIPRSL

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: 65 ans

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C des règlements des régimes)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) Date de la retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).
De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

prévue.

Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

Prestation de décès après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

Indexation après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%. (Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

Règle du 50% (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 11.39% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,75% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,35% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,0% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursement payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (3 012 011)	(2 355 456)
Charge de l'exercice	4 (1 548 466)	(2 000 169)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 240 679	1 343 614
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(3 319 798)</u>	<u>(3 012 011)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 56 235 034	53 740 349
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>57 500 307</u>)	(<u>55 553 631</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (1 265 273)	(1 813 282)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>(648 525)</u>	<u>223 271</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 913 798)	(1 590 011)
Provision pour moins-value	12 (<u>1 406 000</u>)	(<u>1 422 000</u>)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(3 319 798)</u>	<u>(3 012 011)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 56 235 034	53 740 349
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>57 500 307</u>)	(<u>55 553 631</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>1 265 273</u>)	(<u>1 813 282</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 2 419 980	2 375 398
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 34 301	192 329
	20 <u>2 454 281</u>	<u>2 567 727</u>
Cotisations salariales des employés	21 (1 203 237)	(1 109 725)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 1 251 044	1 458 002
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 196 546	266 154
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (7 726)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28 (16 000)	104 000
Autres	29	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>1 423 864</u>	<u>1 828 156</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 3 190 066	3 012 421
Rendement espéré des actifs	33 (<u>3 065 464</u>)	(<u>2 840 408</u>)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 <u>124 602</u>	<u>172 013</u>
Charge de l'exercice	35 <u>1 548 466</u>	<u>2 000 169</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 2 303 552	3 050 572
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (3 065 464)	(2 840 408)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (761 912)	210 164
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 1 442 945	738 463
Prestations versées au cours de l'exercice	40 2 145 569	1 843 337
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 54 097 628	54 602 686
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 425 366	411 929
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 555 148	23 153
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,70 %	5,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,75 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2018	2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2018	2017
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Autres régimes	111	
	112	

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2018	2017
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	114	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2018	2017
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	11

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2018	2017
Cotisations des élus au RREM	116	<u>15 893</u>	<u>16 558</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	53 558	55 800
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118	<u>10 152</u>	<u>9 691</u>
	119	<u>63 710</u>	<u>65 491</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2018	2018	2018	2017
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	26 015 591	26 330 684	25 757 808
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 570 975	3 600 396	3 201 449
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	580 277	588 167	650 658
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8	62 117	60 647	60 647
	9	30 228 960	30 579 894	29 609 915
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 076 164	2 134 352	2 104 614
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	1 229 289	1 236 391	1 196 383
Matières résiduelles	13	2 690 621	2 660 330	2 559 904
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	144 000	153 739	146 611
Service de la dette	18	196 798	228 357	195 451
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	6 336 872	6 413 169	6 202 963
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	6 336 872	6 413 169	6 202 963
	27	36 565 832	36 993 063	35 812 878

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	45 279	92 580	92 580
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29			
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31	317	317	317
	32	45 596	92 897	92 897
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	62 639	62 508	60 742
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	542 286	542 286	506 709
	36	604 925	604 794	567 451
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	650 521	697 691	567 768
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	31 812	31 997	31 498
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
Taxes d'affaires	44			
	45	31 812	31 997	31 498
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	682 333	729 688	599 266

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53			
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55	6 000	4 541	4 541
Sécurité civile	56			14 161
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	47 653	77 145	77 145
Enlèvement de la neige	59			67 495
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			478 138
Transport adapté	62			
Transport scolaire	63			
Autres	64			
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68			
Réseau de distribution de l'eau potable	69	23 413	63 813	63 813
Traitement des eaux usées	70	1 179	1 179	1 179
Réseaux d'égout	71	35 267	244 617	244 617
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84	100 242	23 944	23 944
Promotion et développement économique	85			(223)
Autres	86			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	21 596	40 837	40 837
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	100 599	91 074	91 074
Autres	89	1 685	1 407	1 407
Réseau d'électricité	90			
	91	337 634	548 557	548 557
				871 929

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	407 250	1 315 840	1 315 840
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108	161 750	560 313	560 313
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110	437 000	925 278	925 278
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	400 000	255 226	255 226
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130	1 406 000	3 056 657	3 056 657
				6 370 439

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	433 895	433 895	433 895
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Partage des revenus du cannabis	138			
Autres	139			
	140	433 895	433 895	433 895
TOTAL DES TRANSFERTS	141	2 177 529	4 039 109	4 039 109
				7 685 368

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146	306 628	304 872	260 888
Sécurité incendie	147	15 000	29 371	29 371
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	321 628	334 243	290 259
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154		28 796	28 796
Autres	155			
	156		28 796	28 796
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	20 027	19 997	12 602
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	20 027	19 997	12 602
Santé et bien-être				
Logement social	170			
Autres	171			
	172			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	173			
Rénovation urbaine	174			
Promotion et développement économique	175			
Autres	176			
	177			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	178	151 015	145 851	145 851
Activités culturelles				
Bibliothèques	179			
Autres	180			
	181	151 015	145 851	145 851
Réseau d'électricité	182			
	183	492 670	528 887	477 508

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	184			
Évaluation	185			
Autre	186	121 690	133 031	115 983
	187	121 690	133 031	115 983
Sécurité publique				
Police	188			
Sécurité incendie	189	41 160	75 888	204 363
Sécurité civile	190			
Autres	191			
	192	41 160	75 888	204 363
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193	51 929	50 181	81 544
Enlèvement de la neige	194	87 518	83 608	87 459
Autres	195			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196	6 040	4 539	945 824
Transport adapté	197			
Transport scolaire	198			
Autres	199			
Autres	200			
	201	145 487	138 328	1 114 827
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			
Réseau de distribution de l'eau potable	203	23 184	73 953	47 251
Traitement des eaux usées	204			
Réseaux d'égout	205	13 184	25 205	20 587
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206			
Matières recyclables	207			
Autres	208	2 500	2 340	2 360
Cours d'eau	209			
Protection de l'environnement	210		335	335
Autres	211			487
	212	38 868	101 833	70 685
Santé et bien-être				
Logement social	213			
Sécurité du revenu	214			
Autres	215			
	216			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217	10 500	40 839	20 312
Rénovation urbaine	218			
Promotion et développement économique	219	16 000		20 540
Autres	220	8 550		
	221	35 050	40 839	40 852
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	711 739	775 938	979 012
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	26 716	15 840	15 475
Autres	224	74 696	68 098	65 787
	225	813 151	859 876	1 060 274
Réseau d'électricité	226			
	227	1 195 406	1 349 795	2 606 984
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	1 688 076	1 878 682	3 042 010

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	120 335	266 584	114 526
Droits de mutation immobilière	230	1 900 000	3 453 797	1 867 009
Droits sur les carrières et sablières	231			
Autres	232			
	233	2 020 335	3 720 381	1 981 535
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	234	231 000	306 106	885 711
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	236	235 696	229 066	358 127
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237		(6 946)	289 241
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238		(1 832)	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239			
Contributions des promoteurs	240	6 596 644	333 019	1 207 810
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242			
Autres contributions	243	778 199	798 575	326 176
Redevances réglementaires	244			
Autres	245		823 483	929 532
	246	7 374 843	1 948 131	2 752 759
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	247			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 051 421	1 145 566	53 126	1 198 692	1 198 692	1 072 439
Greffe et application de la loi	2	685 211	692 263	30 200	722 463	722 463	702 461
Gestion financière et administrative	3	2 443 283	2 338 363	126 627	2 464 990	2 464 990	2 306 447
Évaluation	4	438 529	405 627		405 627	405 627	458 917
Gestion du personnel	5	518 359	474 207	25 589	499 796	499 796	520 316
Autres							
-	6	2 015 463	1 938 434	80 841	2 019 275	2 019 275	1 692 325
-	7						
	8	7 152 266	6 994 460	316 383	7 310 843	7 310 843	6 752 905
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	5 299 806	5 285 441	47 855	5 333 296	5 920 361	5 968 851
Sécurité incendie	10	1 674 381	1 851 130	327 736	2 178 866	2 178 866	2 038 387
Sécurité civile	11		1 858		1 858	1 858	3 144
Autres	12	548 967	479 123		479 123	479 130	480 403
	13	7 523 154	7 617 552	375 591	7 993 143	8 580 215	8 490 785
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 326 822	2 319 139	2 738 021	5 057 160	5 057 160	4 942 529
Enlèvement de la neige	15	1 089 110	1 178 857	127 649	1 306 506	1 306 506	1 175 148
Éclairage des rues	16	281 871	204 741	306 897	511 638	511 638	526 826
Circulation et stationnement	17	260 083	176 509		176 509	176 509	192 597
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 229 748	2 109 394	1 468	2 110 862	2 110 862	3 598 876
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	6 187 634	5 988 640	3 174 035	9 162 675	9 162 675	10 435 976

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 336 735	1 336 725		1 336 725	1 329 330	1 278 566
Réseau de distribution de l'eau potable	24	702 164	715 961	782 001	1 497 962	1 615 372	1 592 925
Traitement des eaux usées	25	741 682	686 376	287 222	973 598	973 598	974 143
Réseaux d'égout	26	670 579	787 284	1 465 644	2 252 928	2 252 928	2 178 694
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	812 152	808 208		808 208	808 208	860 330
Élimination	28	561 658	561 918		561 918	561 918	804 050
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	580 461	541 176		541 176	541 176	643 226
Tri et conditionnement	30	512 934	500 403		500 403	500 403	573 622
Matières organiques							
Collecte et transport	31	481 763	485 460		485 460	485 460	(2 182)
Traitement	32	530 412	530 830		530 830	530 830	
Matériaux secs	33	89 009	50 965		50 965	50 965	47 257
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	32 479	32 480		32 480	32 480	28 488
Protection de l'environnement	38	251 838	242 593	2 632	245 225	245 225	210 285
Autres	39						
	40	7 303 866	7 280 379	2 537 499	9 817 878	9 927 893	9 189 404
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	245 636	241 814		241 814	241 814	244 674
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	12 000	11 000		11 000	11 000	9 500
	44	257 636	252 814		252 814	252 814	254 174
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 057 223	1 067 958	18 789	1 086 747	1 086 747	999 393
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	205 000	47 286		47 286	47 286	1 000
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	80 203	79 273		79 273	79 273	113 695
Tourisme	49						
Autres	50	59 680	47 562		47 562	47 562	48 643
Autres	51	11 750	6 627		6 627	6 627	40 521
	52	1 413 856	1 248 706	18 789	1 267 495	1 267 495	1 203 252

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2018	Réalizations 2018			Réalizations 2018	Réalizations 2017
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	724 873	770 955	110 406	881 361	1 028 805	1 015 045
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 379 301	1 292 898		1 292 898	1 292 898	1 051 084
Piscines, plages et ports de plaisance	55	588 562	596 587		596 587	596 587	601 703
Parcs et terrains de jeux	56	2 494 118	2 290 567	997 899	3 288 466	3 288 466	3 017 014
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	150 508	140 724		140 724	140 724	128 535
Autres	59	21 113	9 129		9 129	9 129	9 134
	60	5 358 475	5 100 860	1 108 305	6 209 165	6 356 609	5 822 515
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	630 203	614 428	54 399	668 827	668 827	624 089
Bibliothèques	62	1 451 791	1 450 287	147 015	1 597 302	1 597 302	1 474 371
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	353 765	352 532		352 532	352 532	330 501
	66	2 435 759	2 417 247	201 414	2 618 661	2 618 661	2 428 961
	67	7 794 234	7 518 107	1 309 719	8 827 826	8 975 270	8 251 476
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	855 702	795 973		795 973	934 968	895 954
Autres frais	70	111 810	110 543		110 543	110 543	109 618
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	90 000	56 000		56 000	120 056	165 637
Autres	72					130	169 299
	73	1 057 512	962 516		962 516	1 165 697	1 340 508
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION							
74							
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
75		7 755 289	7 732 016	(7 732 016)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017	
IMMOBILISATIONS					
Infrastructures					
	Conduites d'eau potable	1	873 552	873 552	1 362 060
	Usines de traitement de l'eau potable	2		23 604	71 043
	Usines et bassins d'épuration	3	586 465	586 465	75 834
	Conduites d'égout	4	674 860	674 860	3 371 080
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 585 195	3 585 195	6 067 328
	Ponts, tunnels et viaducs	7			
	Systèmes d'éclairage des rues	8	188 234	188 234	672 433
	Aires de stationnement	9			
	Parcs et terrains de jeux	10	1 628 100	1 628 100	1 171 100
	Autres infrastructures	11	490 255	490 255	531 083
	Réseau d'électricité	12			
Bâtiments					
	Édifices administratifs	13	113 003	113 003	40 085
	Édifices communautaires et récréatifs	14	26 375	26 375	19 531
	Améliorations locatives	15			
Véhicules					
	Véhicules de transport en commun	16			
	Autres	17	555 399	692 489	642 731
	Ameublement et équipement de bureau	18	103 929	147 401	229 151
	Machinerie, outillage et équipement divers	19	160 781	179 995	221 726
	Terrains	20			375 920
	Autres	21			
		22	8 986 148	9 209 528	14 851 105

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>					
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	23	870 877	870 877	1 360 460
	Usines de traitement de l'eau potable	24		23 604	71 043
	Usines et bassins d'épuration	25	586 465	586 465	75 834
	Conduites d'égout	26	659 098	659 098	3 361 657
	Autres infrastructures	27	5 852 059	5 852 059	8 418 195
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	28	2 675	2 675	1 600
	Usines de traitement de l'eau potable	29			
	Usines et bassins d'épuration	30			
	Conduites d'égout	31	15 762	15 762	9 423
	Autres infrastructures	32	39 725	39 725	23 749
	Autres immobilisations	33	959 487	1 159 263	1 529 144
		34	8 986 148	9 209 528	14 851 105

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	467 065		23 941	443 124
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 967 116	1 493 129	721 275	5 738 970
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	34 221 671	3 598 876	3 829 147	33 991 400
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	39 655 852	5 092 005	4 574 363	40 173 494
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 648 088	977 031	540 826	5 084 293
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	4 648 088	977 031	540 826	5 084 293
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	13				
	14	4 648 088	977 031	540 826	5 084 293
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16				
	17				
	18	4 648 088	977 031	540 826	5 084 293
	19	44 303 940	6 069 036	5 115 189	45 257 787
Dette en cours de refinancement	20	()		()	()
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	44 303 940	6 069 036	5 115 189	45 257 787

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	40 595 000
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	856 971
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	99 602
--	---	--------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	341 122
--	---	---------

Débiteurs	9	5 084 293
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	202 778
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	35 923 380
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	16	4 551 218
--	----	-----------

Endettement net à long terme	17	40 474 598
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	2 149 719
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	19	131 480
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	2 825 786
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	21	45 581 583
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	45 581 583
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	199 099	207 610	155 012
Évaluation	2			
Autres	3	300 908	299 787	282 735
Sécurité publique				
Police	4	5 024 696	5 021 776	
Sécurité incendie	5	15 490	15 491	18 576
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 196 000	2 085 579	1 169 774
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 337 915	1 336 715	
Matières résiduelles	12	3 472 334	3 421 073	2 873 466
Cours d'eau	13	32 479	32 828	28 488
Protection de l'environnement	14	11 448	11 270	12 379
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	245 636	241 814	244 674
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	121 725	121 543	106 132
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	80 203	79 273	113 695
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	130 021	130 011	
Activités culturelles	23	208 775	205 527	206 493
Réseau d'électricité				
	24			
	25	13 376 729	13 210 297	5 211 424

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018***Non audité*

		2018	2017
Rémunération	1	50 337	49 819
Charges sociales	2		10 280
Biens et services	3	8 924 188	14 603 493
Frais de financement	4	11 623	9 373
Autres	5		
	6	8 986 148	14 672 965

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	32,00	35,00	59 894,00	3 315 437	863 256	4 178 693
Professionnels	2						
Cols blancs	3	66,00	35,00	124 024,00	3 225 301	1 013 248	4 238 549
Cols bleus	4	68,00	40,00	141 030,00	3 582 843	1 116 054	4 698 897
Policiers	5						
Pompiers	6	13,00	40,00	18 230,00	702 586	121 884	824 470
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	179,00		343 178,00	10 826 167	3 114 442	13 940 609
Élus	9	9,00			474 833	105 808	580 641
	10	188,00			11 301 000	3 220 250	14 521 250

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	49 413	234 051	340 662		624 126
Traitement des eaux usées	14	1 179				1 179
Réseaux d'égout	15	137 400	608 981	423 513		1 169 894
Autres	16	655 023	882 079	551 582	155 226	2 243 910
	17	843 015	1 725 111	1 315 757	155 226	4 039 109

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	58 912	64 510
	4	58 912	64 510
Sécurité publique			
Police	5	32	18
Sécurité incendie	6	6 182	6 672
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	6 214	6 690
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	389 946	366 228
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	55 673	49 837
Transport collectif	13	3 904	300
Autres	14		
	15	449 523	416 365
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	71 862	70 292
Traitement des eaux usées	18	64 311	80 732
Réseaux d'égout	19	184 216	168 053
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	320 389	319 077
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32	362	504
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	362	504
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	118 491	104 418
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	7 972	8 726
Autres	38	653	811
	39	127 116	113 955
Réseau d'électricité			
	40		
	41	962 516	921 101

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	2018		2017
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Ville de Sainte-Julie		
- Suzanne Roy	82 619	16 595
- Isabelle poulet	23 233	11 617
- André Lemay	21 497	10 748
- Claude Dalpé	22 654	11 327
- Nicole Marchand	21 497	10 748
- Mario Lemay	22 075	11 038
- Normand Varin	23 233	11 617
- Amélie Poirier	23 233	11 617
- Lucie Bisson	21 497	10 748
MRC Marguerite-D'Youville		
- Suzanne Roy	34 414	
- Nicole Marchand	267	133
- Mario Lemay	6 533	3 267
Régie de police Richelieu St-Laurent		
- Suzanne Roy	7 350	
Régie interm. de l'eau potable		
- Suzanne Roy	2 691	
- Isabelle poulet	716	358
- André Lemay	1 253	627
- Normand Varin	1 969	895
Régie interm. Centre multisports rég.		
- Suzanne Roy	1 813	
- Claude Dalpé	1 995	997
- Amélie Poirier	181	91
Communauté métropolitaine de Montréal		
- Suzanne Roy	11 500	
Réseau de transport métropolitain		
- Suzanne Roy	27 750	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 750 000 \$	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7	\$	
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 <input type="checkbox"/>	9 <input checked="" type="checkbox"/>	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12	_____ \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13	_____ \$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	16	_____ \$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19	_____ \$
b) autres formes d'aide	20	_____ \$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21
Facteur comparatif de 2018	22
Valeur uniformisée	23	_____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 _____ \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

27 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

28 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

29 _____

b) Date d'adoption de la résolution

30 _____

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Au trésorier de la Ville de Sainte-Julie,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de ville de Sainte-Julie (ci-après « la ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

[Original signé par]

Brossard, le 6 mai 2019

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.
4805, Boulevard Lapinière, bureau 2100
Brossard QC J4Z 0G2

DATE 2019-05-06

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	36 993 063
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	14 043
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 246 054
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	153 739
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>32 607 313</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	3 718 983 100
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>3 756 010 800</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>3 737 496 950</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2018
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 8 7 2 4 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	30 682 958
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	560 863
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	64 674
	9	31 308 495

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	2 098 739
Égout	11	1 306 426
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	2 834 205
Autres		
-	14	
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	150 000
Service de la dette	18	228 200
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	6 617 570
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	6 617 570
	27	37 926 065

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	44 268
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	317
	5	44 585
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	62 491
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	542 279
	9	604 770
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	649 355
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	30 679
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	30 679
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	680 034

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 3 251 730 525	X 5 0,6507	/100\$ 6 21 157 612				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 200 721 784	X 8 0,6581	/100\$ 9 1 320 950				
Immeubles non résidentiels	10 383 136 391	X 11 1,6451	/100\$ 12 6 302 977				
Immeubles industriels	13 58 206 000	X 14 1,7522	/100\$ 15 1 019 886				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19 50 144 000	X 20 1,2253	/100\$ 21 614 414				
Immeubles agricoles	22 52 313 200	X 23 0,6197	/100\$ 24 324 185				
Total			25 30 740 024	26 ()	27 (57 066)	28	29 30 682 958
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9				
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12				
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18				
Autres	19	X 20	/100\$ 21				
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24				
Total			25	26 (.....) 27 (.....) 28	29

Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41				
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47				
Autres	48	X 49	/100\$ 50				
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53				
Total			54	55 (.....) 56 (.....) 57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	[1 4 5] , [0 0] \$
Égout	2	[1 1 0] , [0 0] \$
Eau et égout	3	[] [] [] , [] [] \$
Traitement des eaux usées	4	[] [] [] , [] [] \$
Matières résiduelles	5	[2 3 6] , [0 0] \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe de secteur - service dette égouts	0,0138	1	
Taxe de secteur - service dette aqueduc	0,0019	1	
Eau piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteurs non résid.
Ordures		7	Conteneurs non résid.

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	37 926 065
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	57 066
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	4 451 047
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	150 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	33 382 084

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11	3 996 251 900
----	---------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12	0 , 8 3 5 3 /100 \$
----	---------------------------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels	<u>Autres</u>	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	6 275 977	992 520		614 414	1 320 950	324 185
De secteur	2	37 073	5 976		7 695	30 821	
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	35 586	50 766		3 811		352
Autres	5	361 204	40 282			743 228	12 998
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	6 709 840	1 089 544		625 920	2 094 999	337 535

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	20 868 381	38 831	247 700	30 682 958
De secteur	10		119	479 179	560 863
Autres	11			64 674	64 674
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	137 685			228 200
Autres	13	5 081 658			6 239 370
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	26 087 724	38 950	791 553	37 776 065

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	OUI	NON	S.O.
Non audité			
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.			
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.			
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	193 743 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26		\$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>48 395 149 \$</u>
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>3 841 209 \$</u>
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>1 105 312 \$</u>
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>\$</u>
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-12-11</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Nathalie Deschênes , atteste que le rapport financier consolidé de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-05-14.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Sainte-Julie.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-05-03 11:03:33

Date de transmission au Ministère : 2019/05/15